

Annexe I

Programme et conditions de validation de la formation du certificat de formation de base pour le service à bord de navires soumis au recueil IGF

Constitué par la formation de base aux opérations liées à la cargaison des navires-citernes pour gaz liquéfiés dont les horaires, le programme, les compétences attendues et les conditions de validation sont définis à l'annexe II de l'arrêté du 28 novembre 2012 modifié relatif à la délivrance des titres requis pour le service à bord des pétroliers et des navires-citernes